



LE TEMPLE MEDOC

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

JUIN 2015 N° 51

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Les dossiers du Conseil Municipal

Les informations civiles

S.I.R.P. Le Temple-Saumos

Les informations sociales

La vie scolaire

La vie associative

La vie paroissiale

Le bloc-notes



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Nous avons réalisé le recensement de notre population au mois de janvier et nous sommes maintenant un peu plus de 600 habitants, une croissance raisonnable, continue et nécessaire. J'en profite pour vous remercier de votre collaboration et je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants.

L'année scolaire s'est terminée par une fort belle kermesse où tous les acteurs méritent d'être remerciés pour leur travail, enfants, enseignants, personnel du SIRP et des Francas. Je n'oublie pas les bénévoles de l'association des amis de La Lebade, qui ont très bien organisé la soirée. Je dis à toutes nos associations qu'elles sont l'âme de la commune, merci à tous. Cette année, vous le verrez plus loin, certaines se regroupent pour animer notre village sur 3 jours début août, je compte sur vous pour assister à ces différentes manifestations.

Un dossier très important sur notre territoire : le projet d'implantation d'un champ captant d'eau potable pour alimenter une partie de la Gironde. L'étude est en cours pour déterminer la faisabilité et l'impact sur notre environnement. Je compte sur votre vigilance, vous pouvez venir en mairie pour consulter le dossier.

Les travaux d'enfouissement de l'éclairage public sont pratiquement terminés, encore une zone où disparaissent fils électriques et poteaux.

En cette période de fortes chaleurs et de sécheresse, les risques d'incendie sont au maximum, je vous demande à tous d'observer la plus grande prudence. Je remercie l'association de DFCI de notre commune pour toutes les actions de prévention et d'entretien qu'elle réalise tout le long de l'année.

Comme vous pouvez le constater, le travail des conseillers municipaux et de nos agents porte ses fruits, entretien des espaces publics, de notre forêt, mise aux normes et aménagement des bâtiments publics.... Nous sommes toujours à votre écoute.

Bonnes vacances à tous.

Jean-Luc PALLIN.

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

(Séance du 9 Février 2015)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement (excédent) 180 898,78 euros
- Section d'investissements (déficit) 88 785,14 euros

Soit un résultat de clôture (excédent) de 92 113,64 euros.

COMPTE DE GESTION 2014

(Séance du 9 Février 2015)

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2014

(Séance du 9 Février 2015)

Le conseil municipal, après avoir voté le compte administratif :

1°) constate les résultats suivants :

Résultat de la section de fonctionnement (excédent)	180 898,78 euros
Résultat de la section d'investissements (déficit)	88 785,14 euros

2°) décide :

D'affecter la somme de 88 785,14 euros en section d'investissements pour couvrir le déficit susvisé,

De reporter la somme de 92 113,64 euros en section de fonctionnement

Au moment du vote du budget 2015 ou des délibérations modificatives.

TAUX D'IMPOSITION – EXERCICE 2015

(Séance du 15 Avril 2015)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'appliquer pour 2015 les taux suivants :

- Taxe d'habitation 13,37 %
- Foncier bâti 13,79 %
- Foncier non bâti 19,20 %

BUDGET 2015

(Séance du 15 Avril 2015)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de budget qu'il a établi pour 2015. Après avoir fourni la ventilation article par article de ses prévisions, il précise que le budget est équilibré en recettes et dépenses à la somme de 411 893,64 euros pour la section de fonctionnement et à la somme de 193 219,14 euros pour la section d'investissements. Le conseil municipal décide de voter le budget :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissements.

Le présent budget a été voté à l'unanimité avec reprise des résultats N-1 après le vote du compte administratif N-1.

NOMINATION DES DELEGUES DU SIRP LE TEMPLE-SAUMOS

(Séance du 15 Avril 2015)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal l'arrêté préfectoral en date du 19 Février 2015, relatif à la modification des statuts su S.I.R.P. Le Temple-Saumos.

Le conseil municipal nomme en qualité de délégués :

TITULAIRES :

- Monsieur PALLIN Jean-Luc
- Monsieur BIESSE Jean-Pierre
- Monsieur PREVOT Bruno
- Madame DELUGIN Delphine

SUPPLEANT :

- Monsieur CORNE Philippe

NOMINATION DES DELEGUES DU SIAEP SAUMOS-LE TEMPLE

(Séance du 15 Avril 2015)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal l'arrêté préfectoral en date du 19 Février 2015, relatif à la modification des statuts du SIAEP Saumos-Le Temple.

Le conseil municipal nomme en qualité de délégués :

TITULAIRES :

- Monsieur PALLIN Jean-Luc
- Monsieur BIESSE Jean-Pierre
-

SUPPLEANT :

- Monsieur CUMERLATO Jean-François

**DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'IME/CAT DU MEDOC DECISION –
AUTORISATION** *(Séance du 15 Avril 2015)*

Monsieur le Maire, après avoir rappelé que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde adopté le 15 Décembre 2011 prévoit la dissolution du syndicat intercommunal de l'IME/CAT du Médoc à la date du 1er Janvier 2015,

Il convient de délibérer et se prononcer sur :

- La répartition des biens meubles, immeubles,
- La répartition de l'actif et du passif figurant sur le dernier compte administratif valant compte de clôture,
- Le devenir des contrats,
- La répartition des personnels,
- La dévolution des archives,

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable aux conditions de liquidation du Syndicat Intercommunal de l'IME/CAT du Centre Médoc et au transfert à l'ADAPEI de l'ensemble :

- Des biens meubles, immeubles,
- De l'actif et du passif (compris les excédents de fonctionnement et d'investissement) conformément aux comptes administratifs et de gestion qui seront arrêtés au 31 Décembre 2014.
- Des contrats : NEANT
- Des personnels : NEANT
- Des archives, ensemble des documents budgétaires et administratifs afférents aux affaires du syndicat qui seront conservés dans les locaux sis Place du 8 Mai 1945 – 33112 SAINT LAURENT DE MEDOC.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « MEDULLIENNE » POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT
DES SOLS** *(Séance du 15 Avril 2015)*

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la loi ALUR prévoit qu'à compter du 1er Juillet 2015, les communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants devront instruire les actes d'urbanisme sans le concours des services de l'Etat.

Ainsi, la Communauté de Commune « Médullienne » a créé un service instructeur commun qui prendra le relais de la DDTM.

Monsieur le Maire présente le projet de convention de mise à disposition des services de la CDC « Médullienne » pour l'instruction des autorisations du droit des sols.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE URBA 85

(Séance du 15 Avril 2015)

Monsieur le Maire rappelle que :

- La commune a approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme en date du 14 Janvier 2013 permettant notamment la création d'une zone Npv autorisant « toutes les constructions et utilisations nouvelles du sol nécessaires au parc photovoltaïque ».
- La société URBA 85 a demandé en date du 19 Février 2015 un certificat d'urbanisme opérationnel,
- Le certificat d'urbanisme opérationnel a été délivré le 24 Mars 2015 et l'opération projetée de centrale photovoltaïque est définie comme réalisable.

La Société URBA 85 souhaite présenter ce projet à l'appel d'Offres de la Commission de Régulation de l'Energie en date du 27 Novembre 2014 portant sur la réalisation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire d'une puissance supérieur à 250 kWc, dont la remise des offres est attendue pour le 1er Juin 2015. Conformément aux dispositions du cahier des charges de l'appel d'offres en date du 27 Novembre 2014 et plus particulièrement à l'article 6.4.4 lié à l'obtention d'un bonus d'autorisation d'urbanisme, la filiale UBRA 85 demande à ce que le conseil municipal s'exprime sur le soutien du projet dans le cadre de cet appel d'offres.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire décide d'apporter tout son soutien au projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune du Temple porté par la société URBA 85 et s'exprime favorablement quant à son implantation.

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNE « MEDULLIENNE » – CHOIX DU NOMBRE DE CONSEILLERS ET REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES COMMUNES

(Séance du 16 Juin 2015)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire lors de sa séance du 8 Juin 2015 a décidé, à l'unanimité, de fixer ainsi la composition communautaire :

- Le nombre de sièges est de 30 se décomposant comme suit :
 - Répartition des sièges par commune
 - Avensan 4
 - Brach 1
 - Castelnau de Médoc 6
 - Listrac-Médoc 4
 - Moulis en Médoc 3

▪ Le Porge	4
▪ Sainte-Hélène	4
▪ Salaunes	2
▪ Saumos	1
▪ Le Temple	1

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable à la délibération du conseil communautaire.

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE POUR L'ALIMENTATION D'EQUIPEMENTS NECESSITANT UNE PUISSANCE SUPPERIEUR A 36 KVA

(Séance du 16 Juin 2015)

Le conseil municipal :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes porté par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc).
- Désigne Mr BIESSE pour représenter la municipalité au sein de la CAO (Commission d'Appel d'Offre) visée dans la convention de constitution du groupement de commandes « Achat d'électricité pour l'alimentation d'équipements nécessitant une puissance égale ou supérieure à 36 KVA »,
- Autorise le Maire à signer et à exécuter la convention et signer tous les documents afférents à cette affaire pour ce qui le concerne.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT A L'ETUDE

- Travaux salle des fêtes : mise aux normes handicapés des sanitaires, isolation extension côté Nord,
- Mise aux normes des foyers lumineux,
- Achat de matériels : souffleur, perceuse, débroussailleuse à bras,
- Travaux d'aménagement d'éclairage public du parking du groupe scolaire,
- Aménagement annexes mairie : construction d'une clôture parking mairie et aménagement de l'accès route des sablières, aménagement des espaces verts,
- Réhabilitation des assainissements des logements communaux.

ANCIENNE CASERNE

Une réunion s'est tenue le 4 février 2015 avec le Conseil Général et Gironde Habitat concernant le projet immobilier de revitalisation du centre bourg. Gironde Habitat engage les études de faisabilité sur la base communale en recherchant par tous moyens l'équilibre économique de l'opération.

PERSONNEL

Le contrat aidé de Madame SERRES Sylvie a été renouvelé jusqu'au 31 Mars 2016.

INFORMATIONS CIVILES

ELECTION DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Premier tour de scrutin – 22 mars 2015

Nombre d'électeurs inscrits : 398

Nombre de votants : 253

Nombre de suffrages exprimés : 243

Ont obtenu :

- | | |
|---------------------------------------|---------|
| - FISCHER Jeany et PEYRONDET Laurent | 87 voix |
| - FEDIEU Dominique et GOT Pascale | 68 voix |
| - GIANNELLI Bénito et VIGATO Nataly | 76 voix |
| - DUBES Marie-Anne et LE BOT Stéphane | 12 voix |

Deuxième tour de scrutin – 29 mars 2015

Nombre d'électeurs inscrits : 398

Nombre de votants : 253

Nombre de suffrages exprimés : 250

Ont obtenu :

- | | |
|--------------------------------------|----------|
| - FISCHER Jeany et PEYRONDET Laurent | 102 voix |
| - FEDIEU Dominique et GOT Pascale | 76 voix |
| - GIANNELLI Bénito et VIGATO Nataly | 72 voix |

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent se présenter en Mairie entre le 1er Septembre 2015 et le 31 Décembre 2015.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi	8H00 – 12H00
Mardi	14H00 – 19H00
Mercredi	8H00 – 12H00
Jeudi	14H00 – 18H00
Vendredi	8H00 – 12H00
Samedi	8H00 – 12H00 / 14H00 – 18H00
Dimanche	8H00 – 12H00

CONDITIONS D'ACCES

L'accès de la déchetterie est réservé :

- Aux particuliers résidant sur la Communauté de Communes « Médulienne ».
- Aux professionnels domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes « Médulienne ».

Les badges d'accès aux déchetteries pour les particuliers et les professionnels sont délivrés en Mairie. Vous devez pour cela remplir un formulaire et prévoir un justificatif de domicile (facture d'eau, de gaz, d'électricité...). IL sera délivré un badge par foyer.

Pour les professionnels, il pourra être attribué des badges supplémentaires qui feront l'objet d'une facturation.

L'accès est limité aux véhicules de tourisme, aux remorques et aux véhicules de PTAC inférieur à 3.5T.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte des déchets ménagers est le lundi. Les jours fériés ne sont pas collectés. Si le lundi est férié, le ramassage s'effectuera le samedi précédent.

S.I.R.P. LE TEMPLE-SAUMOS

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

(Réunion du 16 Février 2015)

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

- Budget principal : un excédent de 11 427,39 euros
- Budget annexe « Régie Transports Scolaires » : un excédent de 15 654,51 euros.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

(Séance du 16 Février 2015)

- Investissements :
 - Achat d'un jeu pour la cour de récréation : 2 022,00 euros
 - Achat de mobilier (chaises et bureaux) : 1 201,00 euros
 - Achat de matériel technique (perceuse) : 271,00 euros
 - Equipement informatique : 5 000,00 euros
- Fonctionnement :
 - Protection des logiciels : 328,80 euros
 - Cours de natation
 - Classe verte (voir le projet des enseignants).

BUDGET 2015

(Séance du 18 Mars 2015)

Le Président soumet au conseil syndical le projet de budget qu'il a établi pour 2015 et qui s'équilibre en recettes et dépenses :

- Budget principal
 - Section de fonctionnement 296 793,39 euros
 - Section d'investissements 78 835,53 euros
- Budget annexe « Régie Transports Scolaires »
 - Section de fonctionnement 53 957,00 euros
 - Section d'investissements 40 653,26 euros.

Le conseil syndical adopte le budget à l'unanimité.

PRIX DU REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

(Séance du 22 Juin 2015)

Le prix du repas enfant pour l'année scolaire 2015-2016 est fixé à 2,60 euros.
Il est rappelé aux parents qu'ils ont la possibilité de régler la cantine par prélèvement automatique. S'adresser à la Mairie du Temple pour tous renseignements.

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE POUR L'ALIMENTATION D'EQUIPEMENTS NECESSITANT UNE PUISSANCE SUPERIEURE A 36 KVA

(Séance du 22 Juin 2015)

Le conseil syndical :

- décide d'adhérer au groupement de commandes porté par le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc,
- désigne Monsieur BIESSE Jean-Pierre pour représenter la collectivité au sein de la Commission d'Appel d'Offres,
- autorise le Président à signer et exécuter la convention et signer tous les documents afférents à cette affaire.

RENTREE SCOLAIRE 2015-2016

La rentrée scolaire se fera le mardi 1er septembre 2015 à 9 heures pour tous les enfants.

Elle se déroulera avec un effectif de 115 élèves, réparti comme suit :

PS/MS	24 élèves 14 ps + 10 ms	FOUGERON Virginie
GS/CP	23 élèves 12 gs + 11 cp	DE OLIVEIRA Chantal
CP/CE1	25 élèves 8 cp + 17 ce1	AIMIER Vanessa MORISSET Christine
CE1/CE2	21 élèves 14 ce2 + 7 cm1	MANTEL Stéphanie
CM1/CM2	22 élèves 9 cm1 + 13 cm2	LABARSOUQUE Éric MORISSET Christine

La décharge administrative du Directeur à la rentrée scolaire 2015 aura lieu tous les lundis.

Son remplacement ce jour-là sera assuré par Mme MORISSET Christine, ainsi que le remplacement le jeudi de Mme AIMIER Vanessa en 80% de congé parental.

PERSONNEL

Madame GONCALVES Rosa a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er Août 2015.

Recrutée tout d'abord en contrat aidé en Août 2007, elle a ensuite été recrutée en qualité d'adjoint technique territorial le 1er Septembre 2009.

Elle occupait ses fonctions au sein du restaurant scolaire (service et préparation des repas, entretien des locaux) et était également chargée de l'entretien des locaux scolaires.

Elle a toujours entretenu de bonnes relations avec ses collègues et l'équipe enseignante et était très appréciée des enfants qui l'appelaient « Mamie Rosa ».

C'est autour du verre de l'amitié que nous nous sommes retrouvés le 22 Juin pour lui souhaiter une bonne et longue retraite dans son pays d'origine : Le Portugal.

Son remplacement sera assuré par Madame ESTIVAL Françoise et Madame SERRES Sylvie, déjà employées par le S.I.R.P.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Nous avons toujours pour cette année, trois chauffeurs, Mr SERRES Christophe, Mr BEAUGE Jean-Claude et Mme HALARD Françoise, qui se répartissent le ramassage quotidien, les sorties scolaires et le centre de loisirs pendant les vacances.

Cette organisation est nécessaire, le mercredi matin étant une demi-journée d'école.

COMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL

Suite aux élections municipales et à l'élection du nouveau Maire de la commune de Saumos , Mme Valérie CHARLE, le nouveau conseil syndical du SIRP est composé de :

Commune du Temple : PALLIN Jean-Luc, BIESSE Jean-Pierre, PREVOT Bruno, DELUGIN Delphine et CORNE Philippe (suppléant)

Commune de Saumos : CHARLE Valérie, BITTERLEY Virginie, GUERINET Séverine, BRUNAUD Cyril et REY Céline (suppléante)

	zone A	zone B	zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	lundi 31 août 2015		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	mardi 1 ^{er} septembre 2015		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

[*] Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

INFORMATIONS SOCIALES

LA SANTE

Je me soigne, je m'occupe de moi, on peut s'occuper de moi

Je me soigne, je m'occupe de moi.

Accès sur simple rendez-vous.
SERVICE GRATUIT
05 56 33 22 50
domapeseo@gmail.com

Je bénéficie d'actions de soutien et d'accompagnement à mon domicile

DOM'APESÉO vous aide à vous reconstruire, à vous ressourcer et à recouvrer un bien-être souvent mis à mal lors des traitements, grâce à l'aide de professionnels à domicile.

DOM'APESÉO AUPRÈS DES MALADES EN GIRONDE
L'action DOM'APESÉO couvre le territoire girondin grâce à des professionnels locaux certifiés et formés aux techniques de bien-être.

DOM'APESÉO vous aide à recouvrer un bien-être en proposant des séances à domicile : socio-esthétique, soutien psychologique, réflexologie plantaire, sophrologie individuelle, onco-diététique.

DOM'APESÉO AUPRÈS DES PROCHES EN GIRONDE
Afin de soutenir les proches au quotidien, DOM'APESÉO propose : soutien psychologique, socio-esthétique, réflexologie plantaire, sophrologie individuelle, atelier d'art thérapie.

Pour en savoir plus :
Ligue contre le cancer Gironde
Espace Ligue
6, rue Terrasson - 33 800 Bordeaux
domapeseo@gmail.com
www.ligue-cancer33.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Carsat Aquitaine
INSTITUT NATIONAL DU CANCER
LA LIGUE contre le cancer pour la vie

AAPAM
ASSOCIATION AUPRÈS DES MALADES EN GIRONDE

VOUS CHERCHEZ UNE AIDE ?



VOUS ACCOMPAGNE

- Aide à la vie quotidienne à domicile
- Aide aux tâches ménagères et administratives
- Garde à domicile
- Aide aux déplacements
- Soins à domicile
- Accompagnement aux loisirs
- Activités de prévention

www.aapam-medoc.com

pour **Association**
Aider
Prévenir
Accompagner

En **Médoc**
contact@aapam-medoc.com

Vous accompagnez dans vos choix de vie

* Aide à Domicile

05 56 73 19 50

* Soins à Domicile

05 56 09 07 89

Déductions fiscales

des frais d'aide à domicile



Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

Les associations organisées par des bénévoles et présentes dans chaque département proposent aux personnes et à leur famille

- Des permanences où l'on pourra les écouter, les informer, les orienter
- Des conférences-débats où interviennent de experts professionnels
- Des formations à l'attention des aidants familiaux pour les aider à faire face
- Des groupes de soutien psychologique animés par des psychologues
- Des groupes de partage d'expérience, de convivialité et de loisirs
- Des séjours de vacances adaptés
- Des haltes relais

France Alzheimer Gironde

05 56 40 13 13


ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

CHAQUE MINUTE COMPTE

Vous ressentez **brutalement**

- une **faiblesse** d'un côté du corps,
- une **paralysie** du visage, du bras et/ou de la jambe,
- une **difficulté** à parler...

c'est peut-être un AVC



APPELEZ VITE LE 15

COVIDEVI sfovc AVIC

Bègles - quartier Terres Neuves



Besoin de faire le point sur votre santé ?
Bénéficiez d'un examen de santé gratuit.

Le Centre d'Examens de Santé, situé quartier Terres-Neuves à Bègles, vous accueille pour un bilan de santé gratuit.

Cet examen est personnalisé, modulé en fonction de l'âge, du sexe, des antécédents médicaux et est proposé prioritairement aux personnes en situation de fragilité sociale.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 16h

Tél : 05 56 39 38 75 - Fax : 05 56 39 03 80 - e-mail : ces@cpam-bordeaux.cnamts.fr



Les Ateliers du Bien Vieillir

Votre santé a de l'avenir

Vous avez 55 ans et plus ces ateliers sont pour vous

Pour apprendre à entretenir son capital santé

Pour maintenir sa qualité de vie, son autonomie

Vous êtes intéressés

Contactez

Françoise HALARD

06 87 50 07 45

Bérengère GASSIAN

05 56 26 57 27

5 bonnes raisons de participer

Aux Ateliers du Bien Vieillir

- ⊙ Vous bénéficierez de conseils judicieux et d'échanges collectifs
- ⊙ Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour s'occuper de soi.
- ⊙ Vous ferez le point sur vos bonnes ou mauvaises habitudes.
- ⊙ Vous deviendrez « Acteur » de votre santé.
- ⊙ Et ça se passe près de chez vous, dans une ambiance conviviale !

0 800 00 33 33

Appel gratuit depuis un poste fixe est disponible pour répondre à toutes les questions des personnes âgées et de leur entourage

Disponible du lundi au jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi de 9h à 17h

SANTÉ info droits

0810 004 333

Une question juridique ou sociale liée à la santé ? Notre équipe d'écouterants composée d'avocats et de juristes spécialisés est là pour vous répondre !

- DOSSIER MÉDICAL
- QUESTION SOCIALE
- QUESTION JURIDIQUE
- PRISE EN CHARGE
- ARRÊT MALADIE
- FRAIS DE SANTÉ

Appelez la ligne 0810 004 333 ou au 01 53 62 40 30

Lundi - Mercredi - Vendredi 14h-18h

Mardi - Jeudi 14h- 20 h

Créée par un collectif inter associatif sur la santé

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes
www.meteo.fr

Un mal. Des mots.

**24/24h
365 jours / an**

Il y a toujours quelqu'un à qui parler.

S.O.S Amitié
Association reconnue d'utilité publique

05 56 44 22 22

Personnes âgées handicapées

négligence, escroquerie, humiliation, violences, insultes, harcèlement

La maltraitance est une réalité il faut en parler

0810 004 333

3977

L'EMPLOI

LE SECTEUR MEDICO SOCIAL EN PLEINE EXPENSION , RECRUTE



Contacter le GRETA

23 ave Robert Schuman Bègles
05 57 59 00 88 -- 05 57 59 00 80



Le Greta vous propose

PREPARATION CONCOURS

- . Infirmier(e)
- . Aide-Soignant(e)
- . Auxiliaire de puériculture
- . Orthophoniste. Educateur (trice) de jeunes enfants
- . Educateur (trice) spécialisé(e)

DIPLÔMES ET TITRES

- . CAP Petite enfance
- . BEP Carrières Sanitaires et Sociales

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Recrute en permanence à temps complet ou partiel

Aides à domicile

Aides soignantes

Contact 05 56 73 19 50

Vous pouvez également envoyer
CV et lettre de motivation

alexandra.durand@aapam-medoc.com



Qui? Quoi? Comment?

Jeunes de 18 à 25 ans
en situation de précarité

La Garantie Jeunes a pour objet d'amener les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers l'autonomie par l'organisation d'un parcours d'accompagnement global, social et professionnel.



Accompagnement
à l'autonomie
& projet professionnel

Un accompagnement collectif et individuel par la Mission Locale permettant l'accès à une diversité d'expériences en vue de construire ou consolider un projet personnel et professionnel.

Garantie de ressources

En appui de cet accompagnement, vient une garantie de ressources qui ne doit pas être assimilée à un salaire. C'est une allocation forfaitaire d'un montant équivalent à celui du RSA.

Contrat et engagement
réciproque ML / jeunes

Cet accompagnement est contractualisé pour fixer des engagements réciproques afin de réussir l'insertion sociale et professionnelle du jeune sur une durée de 12 mois.



34 cours Jean Jaurès
33340 Lesparre-Médoc
Fax: 05 56 73 44 54

Un numéro unique :
05 56 41 06 12

www.mlmedoc.org



Propose la formation

ASSISTANT - ASSISTANTE DE VIE AUX FAMILLES

Renseignements

INFA Gironde

Gradignan

info@infa-formation.com

05 57 96 13 30



cap
emploi
ressources handicaps

Vous êtes reconnu comme travailleur
handicapé

CAP EMPLOI vous accueille

Magalie RITTER Chargée de parcours

m.rittercapemploi33.org

www.capemplo.com

05 56 31 38 27

ANNIVERSAIRE

Présentation

L'AAPAM "**A**ssociation pour **A**ider, **P**révenir, **A**ccompagner en **Médoc**" est une association de loi 1901.

Créée en 1965, elle a pour mission d'aider et de préserver le confort physique, moral, la qualité de vie à domicile afin de permettre aux personnes fragilisées de rester chez elles le plus longtemps possible et d'apporter des services de confort à tous ceux qui le souhaitent, indépendamment de leur âge.

Nous avons défini notre Charte et sommes adhérents à la Charte des Droits et Liberté de la Personne âgée accueillie.

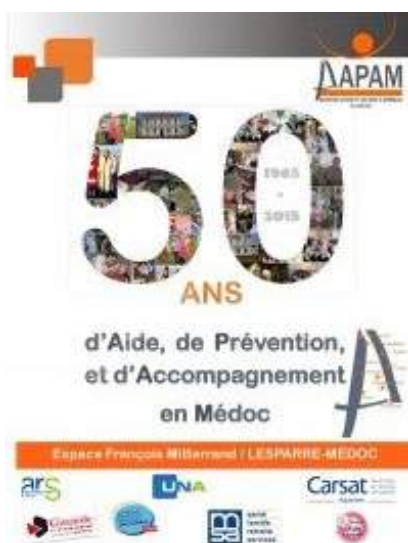
Le Conseil d'Administration et la directrice sont régulièrement en concertation afin de prévoir, définir et valider les orientations et projets dans le souci permanent d'améliorer l'offre de services et la qualité de nos prestations.

L'AAPAM comporte aujourd'hui deux services :

► un **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** regroupant des aides à domicile et des auxiliaires de vie. Elle propose des activités de prévention de la dépendance et de divertissements conduites par des animateurs.

Le SAAD est agréé qualité depuis le 13 février 1997, autorisé par le Président du Conseil général de la Gironde le 1er juillet 2009, et possède un agrément Qualité pour le service mandataire.

► un **Service de Soin Infirmier à Domicile (SSIAD)** regroupant des aides soignantes. Le SSIAD est ouvert depuis 1998 par arrêté préfectoral et a une capacité actuelle de 139 places.



LE 10 JUILLET L'AAPAM FETAIT SES 50 ANS
A CETTE OCCASION UNE MANIFESTATION AVAIT ETE ORGANISEE A LESPARRE

JOURNEE RICHE EN EMOTIONS DE BELLES RENCONTRES
MERCİ POUR CETTE JOURNEE ET UN GRAND BRAVO AUX PARTICIPANTS
ET ORGANISATEURS

Réservez votre trajet...

En période intersaison et durant les 2 mois d'été, vous pouvez réserver votre place jusqu'à 1 mois à l'avance sur certaines lignes à destination du littoral.

Sur quelles lignes est-il possible de réserver ?

601 Ligne **601** Bordeaux – Lège-Cap-Ferret

701 Ligne **701** Bordeaux – Le Porge (uniquement en période estivale : **pas de réservation possible en intersaison**)

702 Ligne **702** Bordeaux – Lacanau

710 Ligne **710** Bordeaux – Carcans

Comment ça marche ?

La réservation se fait exclusivement en ligne sur le site **transgironde.fr**

Comment s'effectue le paiement ?

Le paiement de la réservation s'effectue **OBLIGATOIREMENT en ligne** lors de la réservation, **en revanche, le règlement du forfait "Bagages" s'effectue à la montée dans le car.**

3 titres uniquement seront vendus via le module de réservation en ligne

- Transports scolaires 2015-2016



Inscription et ré-inscription aux transports scolaires : **c'est le moment !...**

- Destination Plages : réservez votre trajet...



Voyagez malin et réservez votre place à l'avance

- NOUVEAU : le site de covoiturage TransGironde est ouvert !!



Le site transgironde.fr ouvre un module de covoiturage
Pour consulter toutes ces informations rendez-vous sur le site

<http://transgironde.gironde.fr>

Accueil Périscolaire du Temple



Il ne peut pas y avoir d'article sans une petite introduction. Cette année a été rythmée par la mise en place des ateliers d'ÉTAPes pour vos enfants. Ainsi, des ateliers sportifs, créatifs, ludique mais aussi de découvertes ont été proposés tout au long de l'année. Afin d'avoir un bon fonctionnement sur les activités proposées, l'équipe et moi-même avons fait notre maximum pour répondre aux besoins de vos enfants. Je souhaiterai donc les mettre en avant dans cet article pour les remercier de leur implication tout au long de l'année.

Je citerai donc Mary, Marianne, Myriam, Sylvain, Marion, Amandine, Carole et Céline, animateurs et ATSEM qui ont pu faire participer vos enfants à de nombreuses activités tant sur les ÉTAPes que sur l'APS. Je n'oublierai pas de citer nos bénévoles Séverine, Corinne et Claudette pour leur atelier tricot et théâtre qui ainsi pu initier les enfants à leur savoir.

Un grand merci à vous tous ✍

Elodie AGUERRE, Responsable APS du Temple

Pour vous faire vivre un peu nos ateliers, nous avons décidé de partager avec vous deux activités qui se sont déroulées sur nos ateliers d'ÉTAPes et nos soirs sur l'APS. Ainsi, vous trouverez la Recette de la détente initiée par Marion LAGUEYTE, ATSEM et animatrice ÉTAPe, et une petite histoire sur la mise en place d'une fresque évolutive par Marianne FARRAUT, animatrice Francas ÉTAPe et APS.

LA RECETTE DE LA DETENTE

- Vers 15h45, c'est la bonne heure pour une initiation à la relaxation.
- Trouver quelques copains avec qui partager ce moment sans dépasser les 18.
- Attendre l'élément principal qui n'est autre que notre animatrice Marion.
- Pour le lieu, privilégier le dortoir des maternelles ou si la chaleur se fait ressentir, diriger vous vers le terrain de gazon vert.
- Assembler les ingrédients pour former une bonne paire (2 copines, 2 copains, 1 frère et 1 sœur ...)
- A l'aide d'ustensiles (pinces, voitures, rouleaux, balles en mousse ...) ou seulement avec les mains, apprendre à masser la partie choisie au préalable.
- Suivre le rythme et se laisser aller vers un monde imaginaire où la reconnaissance du toucher est importante.
- Prendre autant de plaisir en massant qu'en se faisant masser.
- Pour plus de convivialité, n'hésitez pas à inviter les parents pour partager cette recette.
- Enfin, répéter-là autant de fois que vous le souhaitez, généralement pendant un cycle, et vous voilà tout détendu.

BONNE RELAX'



« QUAND LES FRESQUES EVOLUENT AVEC LE TEMPS »

Bleu, jaune, vert, rouge, violet, noir ... en voilà une panoplie de couleur. Avec le début du printemps, nous avons décidé de mettre de la couleur dans notre accueil. Cela est beaucoup plus convivial et chaleureux.

Pendant plusieurs semaines, à raison d'un atelier par semaine, Marianne et les enfants de l'APS ont construit cette fresque par étape. C'est ce qu'on appelle « une fresque évolutive ».

La première étape a été de faire des feuilles de couleurs mais avec une seule et même teinte. Ainsi des feuilles A4 blanches sont devenues bleues, roses, vertes, jaunes ... Par la suite et une fois que c'était sec, on a passé une couche de peinture blanche mais avec des motifs (pinceaux, bouchons de liège, doigts ...). La troisième étape a été de découper ces feuilles avec des formes géométriques et de les coller les unes à côté des autres en gardant un espace blanc. Pour finir, on a superposé les dernières feuilles de couleurs afin de donner du relief.

On a enfin exposé notre « fresque évolutive abstraite » dans le bureau de notre Responsable Elodie afin qu'il soit beaucoup plus convivial et jovial. C'est aussi le premier lieu quand nos papas et mamans arrivent, alors autant que ça soit joli !



Pour la prochaine rentrée scolaire, veuillez penser à fournir les documents suivants pour les inscriptions ÉTAPes et APS :

- DUR et DUS complété et signé (document fourni par la mairie)
- Photocopie des vaccins à jour
- Photocopie de la carte vitale sur laquelle est rattachée votre ou vos enfant(s)
- Photocopie de la mutuelle
- Attestation extrascolaire
- Avis d'imposition (que vous recevrez en Août 2015 sur les revenus de 2014)



VIE SCOLAIRE

Au cours de cette année scolaire 2014-2015, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place : de nouveaux horaires pour l'école et des activités péri éducatives (éTAPes) quatre soirs de la semaine. Les journées de classe sont désormais plus courtes (fin à 15h45), mais les élèves travaillent une matinée de plus (le mercredi), pour un total inchangé de 24 heures par semaine. Ces horaires réguliers (9h-12h et 13h30-15h45) et cette organisation des éTAPes répondent à l'esprit de la réforme. Ils ont été montrés en exemple et validés par les 2 inspecteurs de l'Education nationale dont nous dépendons. Alors que cette première année d'adaptation s'est correctement déroulée, ce serait préjudiciable de tout remettre en question. Faisons en sorte de conserver nos horaires d'école qui sont équilibrés et qui tiennent compte des enfants de la Maternelle et de l'Elémentaire.

Pour concrétiser leurs projets et remédier au (relatif) éloignement de notre école, les enseignants ont poursuivi, avec la même fréquence, leurs sorties de classes. En effet depuis janvier :

- les élèves de PS-MS sont allés à Sanguinet pour étudier les papillons,
- ceux de MS-GS (2 demi-classes) sont partis au Cap-Ferret pour une rencontre sportive,
- la classe de GS-CP a vu le spectacle de *Pierre et le Loup* à Bordeaux,
- tous les CP-CE1 ont fait une rencontre sportive à Andernos,
- la classe de CP-CE1 s'est rendue aux 2 mairies du Temple et de Saumos pour de l'éducation civique, puis elle a participé à une rencontre de danses et de jeux,
- la classe de CE2-CM1 s'est déplacée à la caserne des pompiers de Lacanau pour "apprendre à porter secours", elle a participé à 2 rencontres sportives, à Lège (handball) et Andernos (orientation), elle est également sortie au cinéma de Blanquefort,
- la classe de CM1-CM2 a écouté le mini-concert Offenbach à Bordeaux, puis elle a eu une rencontre sportive au Teich (rugby),
- enfin les CM2 ont passé une matinée dans leur futur collège de Lacanau.

Quelques projets menés en classe ont trouvé un aboutissement en invitant les parents. Ainsi les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait une représentation théâtrale. Celle de CP-CE1 a réalisé des ateliers autour du nombre "100".

L'association sportive USEP a reconduit sa sortie vélo (Saumos-lac de Lacanau-Saumos) ainsi que celles, habituelles, de danses et jeux traditionnels, de rencontre du Top 14 de rugby au stade Chaban (UBB-La Rochelle). En attendant de découvrir, avec nos jeunes sportifs, le nouveau stade, l'année prochaine.

La saison USEP a pris fin avec la soirée parents-enfants, le 12 juin, où les participants ont pratiqué le tchoukball et ont partagé un repas ensemble.

À l'initiative des "Amis de l'école La Lebade" (LAEL), les enfants volontaires, et qui pouvaient être présents, ont animé, un après-midi, la fête de Saumos, en dansant sur des musiques traditionnelles. Enfin tout le monde s'est retrouvé une semaine plus tard pour la fête de l'école avec spectacle-jeux-tombola-repas. Merci à toute l'équipe de l'association LAEL pour son investissement et à son nouveau président, M. Dupouy.

À la rentrée prochaine, nous accueillerons au minimum une nouvelle maîtresse : Mme Mantel en CE2-CM1, et un(e) enseignant(e) pour remplacer Mme Lang en congé maternité. Le reste de l'équipe enseignante reste inchangé depuis 5 ans... et toujours motivé.

Et vive les congés payés !

Bonnes vacances.

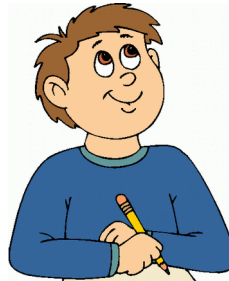
Le directeur



Union Des Propriétaires Chasseurs



Football



Les Amis De l'Ecole De La Sebade

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Anciens Combattants



Les Amis De l'Eglise Saint Sauveur



Gym Volontaire



Culturelle Et Sportive

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DU TEMPLE

Bonjour toutes et tous,
Quelques nouvelles de votre Association pour cette nouvelle saison estivale qui débute.

L'association a organisé une soirée dansante avec pour thème, **les Années 80**,
Le samedi 4 Avril.

Soirée prometteuse car nous avions pas mal de demandes pour ce thème.
Hélas, les aléas du calendrier ont fait que nous sommes tombés en concurrence avec le week-end de Pâques. Nous avons dû annuler cette soirée à notre grand regret.

Aussi, pour les personnes qui le désireront, nous reconduisons cette soirée le **07 Novembre 2015**, pensez à vous réserver cette date.

Plus près de nous, car à l'heure d'impression de ce mot, la date n'est pas encore passée. **Le week-end de la St Sauveur.**

Le **vendredi 31 Juillet**, nous organisons notre 2ème **Bal** à l'occasion de cette fête.

Sur place, restauration et buvette.

Le lendemain, **samedi 1er Juillet, concours de pétanque ouvert à tous**, en après-midi. Idem, restauration rapide et buvette.

D'autres activités sont prévues d'ici la fin de l'année, nous vous tiendrons informés lors de leur mise en place.

Un sondage va passer dans vos boîtes aux lettres, il aura pour but de nous informer sur les diverses activités que vous voudriez que l'association organise. Dans la mesure du possible, bien entendu ...

Le Bureau de l'Association se joint à moi pour vous souhaiter un bon été et vous retrouver le plus tôt possible sur nos manifestations.

A très bientôt et merci.

Quelques liens utiles :

Facebook: Acst Asso Le Temple

Email : acstletemple@sfr.fr

Pascal MARTIN, président



LE TEMPLE FÊTE de la ST SAUVEUR

VENDREDI 31 JUILLET

BAL GRATUIT de l'Acst.

À partir de 21h00

Sandwicherie, frites, buvette sur place.



SAMEDI 1 AOÛT

CONCOURS de PETANQUE

14h00 en Doublette, ouvert à tous

Organisé par Upc et Acst.



DIMANCHE 2 AOÛT

VIDE GRENIER Toute la journée

Organisé par l'Ustp.

DIMANCHE MIDI 2 AOÛT

REPAS CHAMPÊTRE, organisé par

« Les Amis de l'Eglise »

Sur réservation.



**Restauration, sandwicherie, buvette
sur la totalité du week-end.**

ANCIENS COMBATTANTS

Le 31 Janvier l'Assemblée Générale s'est tenue en présence du Maire Jean-Luc PALLIN. Après une minute de silence à la mémoire de Jean DANE et de Claude DUBOS, le secrétaire Olivier HALARD a présenté le bilan de l'année écoulée, puis la trésorière E.DANE fait le rapport financier, adoptés à l'unanimité par les vingt-cinq membres présents ou représentés.

Cette année il est prévu d'apposer sur le monument une plaque guerre 1939/1945. La sortie annuelle est choisie et décidée pour le 5 Septembre direction Blaye et balade sur la gironde autour des îles. Elle rencontre à ce jour un vif succès.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité, mais le président Michel GALHARAGUE a précisé qu'après dix-huit ans de présidence, c'était sa dernière année.

Jean-Luc PALLIN a ensuite proposé aux anciens combattants dans le cadre de l'accueil périscolaire des rencontres avec les enfants, proposition accueillie avec intérêt par le président. Pour conclure les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

8 MAI 2015

L'office religieux regroupait les trois communes. Nous nous sommes retrouvés ensuite devant le monument aux morts avec dépôt de la gerbe traditionnelle suivi de la lecture par le Maire du message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Le Président a fait l'appel des Morts de la commune avec la sonnerie par l'harmonie Sainte Cécile du Porge suivie de la Marseillaise.

La municipalité a offert le vin d'honneur à la Lebadé aux participants, Maires, Associations, Pompiers et habitants du Porge, Saumos et Le Temple.

Nous étions une quarantaine de convives autour de la table au Petit Temple ou le concours de belote qui a suivi a été remporté par une équipe de la commune.

18 JUIN

Nous commémorions l'appel du Général DE GAULLE, Le Président a lu cet appel et Stéphane MARTIN 1er adjoint le message adressé par le secrétaire d'Etat.

Un grand nombre des participants, après l'apéritif, se sont retrouvés pour un repas en commun au Petit Temple démontrant ainsi le plaisir de se retrouver ensemble

**11 novembre un détachement
des soldats du feu**



18 Juin hommage rendu au libérateur de la France



FOL2FITNESS



Notre Gala de fin d'année a eu lieu le 6 juin à la salle des fêtes de Saumos en collaboration avec l'association Sau'mouv'.

Nous avons présenté un échantillon de nos chorégraphies de Zumba.

Nous avons tous passé une excellente soirée.



Comme chaque année, nous avons participé à la fête de la Saint Amand à Saumos avec une démonstration de ZUMBA.

Au nom de toutes les filles, nous tenons à remercier notre animatrice Florence Garcia.

Nous remercions également toutes nos fidèles adhérentes sans qui l'association n'existerait pas.

Nous vous donnons rendez vous dès la rentrée avec un nouveau cours de cardio et toujours plus de renforcement musculaire.

Attention nouveaux horaires

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter

Venez-vous éclater avec nous

Virginie Jeandel 06 25 93 48 66

fol2fitness@gmail.com

Compte Facebook : foldefitness



Fol2fitness vous souhaite de bonnes vacances



ASSOCIATION des AMIS DE L'ÉGLISE St. SAUVEUR LE TEMPLE

Bonjour à tous,

Cette année, nous revenons à nos habitudes : le repas de la FÊTE DE LA ST. SAUVEUR le Dimanche midi 2 AOÛT et non le Samedi. L'Association Culturelle et Sportive organisera une soirée dansante le Vendredi, et avec la collaboration des chasseurs, un concours de Pétanque le Samedi après midi. De plus un vide grenier à l'initiation de l' USTP aura lieu le Dimanche dans la journée sur l'ancien parking de l'école. Venez nombreux redonner vie à la fête du village.

Pour ceux qui ne sont jamais venus à notre repas, il s'agit d'un déjeuner champêtre cette année animé par une Banda avec diverses animations dont pesée du jambon, tombola, concours de pétanque, etc...Chaque année nous recevons un peu plus de monde, c'est une manifestation très appréciée par les Templais ainsi que par quelques personnes des communes avoisinantes. Je vous souhaite de bonnes vacances en espérant toutefois vous retrouver nombreux pour la St. Sauveur. N'oubliez pas de vous inscrire assez tôt, les places sont limitées.

Dans un tout autre domaine, je me dois de vous remercier pour avoir assisté aussi nombreux au concert d'ARPEGGIONE. Encore une fois notre église était pleine et bien sûr, bien que le concert soit gratuit, votre générosité était au rendez vous. Merci à nos « pâtisseries » qui nous ont concoctés de délicieux gâteaux pour l'après concert en compagnie des musiciens et du public

C'est grâce à vos dons (adhésions, participations à nos diverses activités), que nous arrivons à maintenir notre si jolie église en bon état.

Nous avons besoin de vous. Adhérez, venez nous aider lors de nos diverses manifestations, faites nous connaître vos disponibilités, Ce patrimoine quelques soient vos croyances vous appartient.

J.-Pierre BIESSE





UNION SPORTIVE LE TEMPLE LE PORGE FOOTBALL

Nous terminons nos différents championnats fin mai début juin, avec la fierté de voir notre équipe fanion accéder à la division supérieure suite à son excellente 2e place au classement final.

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 27 juin 2015 à 19h, suivra le 18 juillet 2015 notre tournoi de sixte "Yves vigneau".

Nous préparons déjà la saison 2015-2016, avec toujours le même allant et en espérant étoffer nos effectifs.

L'école de football: catégories : baby-foot (année 2011), U6-U7 (année 2010-2009), U8-U9 (année 2008-2007), U10-U11 (année 2006-2005)

Les équipes seniors féminines et masculines, les vétérans, rejoignez-nous en tant que encadrant ou joueur et joueuse.

-les correspondants du club: MR FAURE DAVID: 0621029136
MME BAUD VALERIE: 0650230747
MR SEGONNES BERTRAND: 0662174024

Amitié sportives
Le Président

Bertrand SEGONNES

LE DIMANCHE 02 AOÛT 2015
complexe de la lebade « AU TEMPLE »
fête de la st sauveur
de 8h à 18h



2,50€ le ml

VIDE-GRENIERS

inscriptions & contacts
0662174024, baudval@gmail.com



Equipe SENIORS



Equipe FEMININES



Equipe VETERANS



Equipe U6 - U7



Equipe U8 - U9



Equipe U10 - U11

Janvier 2015						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 2015						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai 2015						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet 2015						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août 2015						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre 2015						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LES AMIS DE LA LEBADE

L'année scolaire s'est achevée par la traditionnelle kermesse, avec son spectacle de danses et de chants, ses jeux et comme les romains son agréable banquet...

Merci à tous pour votre soutien, votre participation dans la bonne humeur à ces différentes manifestations qui permettent à notre association de soutenir de façon efficace l'équipe enseignante de notre petite (mais ô combien sympathique) école.

L'année prochaine de nombreux autres projets sont déjà en gestation et nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée pour l'assemblée générale. Venez nombreux enrichir nos débats et réflexions.

En attendant, l'ensemble du bureau des amis de l'école de la Lebade vous souhaite d'excellentes vacances.



UNION DES PROPRIETAIRES CHASSEURS



Le samedi 27 Juin à 10 heures a eu lieu l'Assemblée Générale devant 34 présents et 36 pouvoirs.

Nous avons donc eu une forte mobilisation.

Le tiers sortant : BOMPAIN P, LAGUEYTE P, GASSIAN P ont été réélus, ainsi que Mr PREVOT Cyril nouveau candidat, en remplacement de Mr HERAUD Serge suite à sa démission pour des raisons de déménagement. Nous l'avons remercié pour son travail au sein de l'association avec un cadeau qu'il saura apprécier, je pense.

L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 13 Septembre 2015 à 8 heures. La vente des cartes se fera au garage communal de 10 heures à 12 heures le samedi 12 Septembre, avec obligation de présenter le permis de chasse 2015-2016 validé et l'assurance.

Encore une fois, je remercie les propriétaires de l'U.P.C.

Bonne saison à tous

Cordialement

Le Président

MAURIN Gérard

ASSOCIATION SYNDICAL DE DFCI

L'équipe DFCI du TEMPLE fonctionne bien.

Nous avons sécurisé la réserve d'eau de Sautuges Nord grâce au grillage offert par Messieurs PALLIN.

Avant fin juin nous aurons restauré la signalisation des pistes DFCI en remplaçant les panneaux défectueux ou inexistant.



Nous nous soucions aussi des réfections de certaines pistes défoncées par endroit, nous faisons appel aux bonnes volontés avant la fin de l'été pour atténuer les trous à l'initiative des propriétaires riverains ou autres qui empruntent ces pistes.

La niveleuse Corpet Louvet du syndicat est à votre disposition, certains ont déjà commencé.

Nous conseillons aux cavaliers(ères) qui empruntent ces pistes de faire marcher les chevaux sur le milieu ceci évite de détériorer le bandes de roulement.

Je me tiens à votre disposition.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

C. GUILLEM

VIE PARROISSIALE

Catéchisme

Depuis le début de l'année, les rencontres de catéchisme qui regroupent 9 enfants de Le Porge, Saumos et le Temple, se déroulent dans le local de l'ancienne Poste, où Sophie Machado y assure ses cours et travaux manuels très appréciés des jeunes.

Des messes des familles animées par les enfants ont eu lieu au cours de l'année dans les trois communes. A la fin de ces messes un « pot de l'amitié » est partagé par tous. C'est l'occasion pour les familles de rencontrer le prêtre ainsi que les autres membres de la communauté.

Sophie a terminé son année, dans une ambiance conviviale, par un après-midi festif, maquillage, jeux d'adresse, animaux, goûter, pour la plus grande joie des enfants.

Merci Sophie pour cette année d'enseignement et toutes ces initiatives.



La fête St Sauveur du Temple se déroulera le **dimanche 02 août 2015**. La messe aura lieu à **11h00** et sera animée par une Banda. Pendant les mois de juillet et août, la messe aura lieu au Porge tous les dimanches à 11h.

Sortie d'été

Visite historique des quartiers du Porge ainsi que du quadrillage de la forêt. Cette sortie sera suivie d'un repas au Courtiou des Chasseurs. Rendez-vous le mercredi **05 août 2015** à 09h00 sur le parvis de l'église du Porge



Au terme de cette année, 2 enfants ont fait leur première communion à l'église du Porge et 3 leur profession de foi à l'église de Piquey.

LE BLOC-NOTES

MAIRIE et AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints tient une permanence à la mairie tous les lundis de 17 heures à 19 heures. Ils peuvent ainsi vous recevoir pour tous renseignements ou problèmes particuliers.

Heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale.

LUNDI, VENDREDI	8H30-12H	16H-19H
MARDI, MERCREDI, JEUDI	8H30-12H	

Téléphone MAIRIE : 05.56.26.51.31

Téléphone AGENCE POSTALE : 05.56.26.53.66

Télécopie : 05.57.70.92.70 Adresse email : mairiedutemple@orange.fr

Fermeture du service Etat civil le mercredi

Le Service Urbanisme : les dépôts de permis de construire se feront uniquement sur rendez-vous.

Vente de pain et Sud-Ouest le mercredi matin

Olivier HALARD (conciliateur de justice près de la cour d'appel de Bordeaux pour le canton de Castelnau-de-Médoc tient les permanences sur rendez-vous les deuxièmes et troisièmes mardis du mois, le matin, de 9 à 12 heures à la mairie de Castelnau.

QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS	18
GENDARMERIE	05.57.17.07.60
S.A.M.U.	15
CENTRE ANTI-POISONS	05.56.96.40.80
ECOLE	05.56.26.51.82
CANTINE	05.56.26.57.50
DEPANNAGE EAU	09.77.40.11.17
DEPANNAGE ELECTRICITE	09.72.67.50.33
SALLE POLYVALENTE	05.57.70.91.43

PRESIDENTS DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

. ANCIENS COMBATTANTS	GALHARAGUE Michel	05.56.26.53.48
. UNION SPORTIVE LE TEMPLE- LE PORGE- SECTION FOOTBALL	SEGONNES Bertrand	06.62.17.40.24
. UNION PROPRIETAIRES ET CHASSEURS	MAURIN Gérard	05.56.26.55.33
. ASSOCIATION D.F.C.I	GUILLEM Claude	06.78.54.01.74
. ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE	MARTIN Pascal	05.56.26.57.29
. ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	JEANDEL Virginie	06.25.93.48.66
. ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE SAINT-SAUVEUR	BIESSE Jean-Pierre	06.85.43.79.38
. ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE DE LA LEBADE	DUPOUY Jean-Michel	06.23.00.21.21